

Communiqué de presse
Crise sécheresse & mesures prises par la Ville – 14 Août 2026



L'épisode de sécheresse dans le département des Côtes-d'Armor continue de s'intensifier. Désormais tout le département est en situation de « crise sécheresse » et la ville de Lannion, vient de réunir une cellule de crise afin d'intensifier les adaptations sur la ville.

1) Une cellule de crise sécheresse

À l'instar de la cellule de « crise canicule » réunie fin juin, une cellule de « crise sécheresse » s'est réunie ce matin, afin de décider de nouvelles mesures d'adaptation exceptionnelles, en présence des adjoints concernés et des directions impactées.

Certaines mesures d'adaptation des services publics ont déjà été initiées afin de préserver la ressource en eau. C'est désormais dans le cadre de cette cellule que les mesures d'adaptation seront revues chaque semaine, pendant toute la durée de la crise.

2) De nouvelles mesures prises par la Ville

À ce stade, la Ville étudie toutes les possibilités pour limiter et vérifier sa maîtrise de l'utilisation de l'eau. De nouvelles limitations ont été décidées :

Espaces verts : L'arrosage des espaces verts reste suspendu pour toutes les plantations, désormais cela comprend les jeunes plantations d'arbustes et d'arbres. Un système de récupération d'eau de pluie est installé dans le parc du Roudour depuis le mois de Mars et il est consacré uniquement à l'arrosage de la pépinière.

Terrains de sport : L'arrêté préfectoral a conduit la mairie à suspendre l'arrosage des terrains en herbe. Un arrêté municipal sera pris, dès demain, afin de fermer et d'interdire l'utilisation du stade Yves Le Barzic (Serval) ainsi que le terrain de rugby Michel Condom pour préserver les terrains afin d'assurer la saison des clubs. Néanmoins, la reprise du sport pourra se faire sur terrain de l'aérodrome et sur le stade de Bel air.

Base sports nature : au vu du niveau d'eau dans le Léguer, il est décidé d'arrêter les locations de kayaks et paddles sur la rivière en amont du Moulin du Duc. La location de kayaks reste toujours possible sur l'estuaire.

Lavage des véhicules municipaux : le lavage des véhicules de tourisme et des utilitaires municipaux reste suspendu. L'aire de lavage du Roudour est fermée ainsi que son alimentation en eau. Seuls les véhicules techniques pourront continuer à être nettoyés d'une manière raisonnée et pour des raisons sanitaires ou de bon fonctionnement (ex : balayeuse).

Si la situation devait perdurer, la commune se prépare pour la rentrée afin de protéger la ressource en eau et les publics fragiles. Ainsi tous les usages d'eau dans nos équipements municipaux publics (dont scolaire et EHPAD) sont passés au crible de façon à proposer à la rentrée des usages plus modérés de l'eau potable voire un mode dégradé si la crise devait s'installer durablement.

3) Chaque geste compte

L'eau est une ressource en tension : chacun est donc invité à réduire autant que possible sa consommation d'eau quotidienne. Ceci passe par des gestes simples :

- réduire l'usage de l'eau aux besoins essentiels du quotidien : privilégier les douches rapides voire le lavage au gant, ne pas laisser couler l'eau inutilement, récupérer l'eau de lavage des légumes pour arroser le potager ou éviter de tirer une chasse d'eau, réparer rapidement les fuites d'eau, faire fonctionner les appareils de lavages à plein, réutiliser l'eau de pluie, etc.
- signalez au plus vite des fuites constatées dans un équipement communal ou sur le territoire de la commune.
- s'équiper de kits hydro-économes (réducteurs de débits pour les robinets et douches) : Lannion-Trégor Communauté en met à disposition dans les accueils des Espaces France Services et à la régie Eau Assainissement.